



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 FEVRIER 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 25 REPRESENTES : 04</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 31 janvier 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 28 mars 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Mme Sophie BIBAL ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU et Mme Marie-Thérèse BERGERET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN.</i></p>
--	---

**Délibération n°22**  
**Rapporteur : M. Joseph SCATIGNO**

**Objet : Réhabilitation thermique de l'école maternelle Pringolliet – Demandes de subventions**

La Commune est propriétaire de l'école maternelle Pringolliet. Ce bâtiment avait fait l'objet d'un diagnostic énergétique dans le cadre de la campagne lancée pour l'ensemble des bâtiments communaux.

Aujourd'hui, il convient d'effectuer des travaux de réhabilitation thermique en vue notamment d'améliorer sa performance énergétique.

Cette opération d'ampleur permettra une nette amélioration du confort des usagers de la structure et une optimisation considérable des dépenses d'énergies. Le projet comprend l'isolation extérieure du bâtiment et le remplacement des menuiseries extérieures.

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre de ce projet va être lancée début 2023.

Le montant des travaux est estimé à 718 635 € et ils devraient débuter au printemps 2023, pour une durée de prévue prévisionnelle de dix-huit mois, les travaux ayant lieu en site occupé.

Il convient de solliciter auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023, du Conseil Régional, du

Conseil Départemental ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles pour les travaux de rénovation thermique de l'école maternelle Pringolliet.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve le projet des travaux de réhabilitation thermique de l'école maternelle Pringolliet tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter, auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER, de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – DSIL 2023, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230206-20230206\_DE22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Publication : 08/02/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

